

COMMUNIQUE OFFICIEL

Vendredi 27 novembre 2020

POINT SUR LES RÉOUVERTURES DE SITES ET LA CONTINUITÉ DES SERVICES TERRE D'AUGE À COMPTER DU 28 NOVEMBRE

- **Les installations sportives** : réouverture dès le 28 novembre des stades et terrains de football, courts de tennis, piste d'athlétisme, boulodrome et city stades pour les activités extrascolaires encadrées de plein air (pour les mineurs uniquement) et pour les sports individuels de plein air (dans la limite d'un déplacement de 20 km et de 3 heures).

Les sanitaires et points d'eau sont accessibles mais les vestiaires et douches restent fermés pour le moment.

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans sur l'ensemble des installations sportives, dès lors que la pratique est interrompue et pour circuler sur les sites. Les gestes barrières et nouveaux protocoles sanitaires, affichés à l'entrée de chaque équipement, doivent être scrupuleusement respectés.

- **L'école de musique Terre d'Auge** reste fermée au public. En attendant, l'accompagnement musical des élèves continue d'être assuré à distance par les professeurs.
- **Les bibliothèques** : le service Biblio'Drive se poursuit dans les 6 bibliothèques en attendant les décrets officiels pour la réouverture des sites. Tous les détails de ce service sont à retrouver sur <https://www.terredauge.fr/je-bouge-je-me-cultive/le-reseau-des-bibliotheques-intercommunales/le-bibliodrive/>.
- **Les écoles, le centre de loisirs, le Point Info 14 France Services, la déchetterie, le dépôt et la collecte, les services de la collectivité et l'agence d'attractivité Terre d'Auge** : ces services continuent d'être assurés conformément aux mesures prises et annoncées par la collectivité le 30 octobre dernier (voir communiqué officiel sur <https://www.terredauge.fr/reconfinement-point-sur-lorganisation-de-la-reeuvre-et-des-services-intercommunaux/>)

→ Le NUMERO UNIQUE Terre d'Auge dédié aux entreprises du territoire est toujours opérationnel : 07 57 48 44 43

Depuis le 2 novembre, sur initiative de Terre d'Auge en partenariat avec les cabinets spécialisés Hanami Conseils et Sigma Médiation, des permanences sur rendez-vous confidentiel seront proposées aux entreprises du territoire pour les accompagner autour de 2 axes :

- L'accompagnement des entreprises : accompagnement du changement, suivi des projets de réorganisation, aide au diagnostic de l'entreprise, procédures collectives, conseil et stratégie en organisation, management et qualité relationnelle
- La médiation professionnelle : la médiation professionnelle consiste en la mise en œuvre d'un processus structuré visant l'établissement, l'entretien ou le rétablissement de la qualité des relations, dans un objectif de prévention ou de résolution des différends

Les 2 premiers rendez-vous sont GRATUITS.

Pour tout savoir sur l'opération : <https://www.terredauge.fr/je-minstalle-jentreprends/les-aides-aux-entreprises/terre-dauge-accompagne-les-entreprises-du-territoire/>

ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE !

REUSSIR ACCOMPLIR PROGRESSER CREER ENSEMBLE

Deux rendez-vous **gratuits** financés par Terre d'Auge et 2 cabinets spécialisés pour établir le diagnostic de votre entreprise et envisager les solutions possibles.

> **Permanences** : tous les lundis de 13h30 à 17h00 (à partir du 2/11)

Sur rendez-vous confidentiel en appelant le
NUMÉRO UNIQUE 07.57.48.44.43

Au télécentre Terre d'Auge
43 rue Georges Clémenceau
14130 Pont-l'Évêque

+ d'infos :
terredauge.fr

SIGMA MEDIATION
HANAMI H
CONSEILS C

Les dispositifs d'aides aux entreprises mis en place dans l'actuel contexte de crise sanitaire sont relayés sur notre site internet : <https://www.terredauge.fr/je-minstalle-jentreprends/les-aides-aux-entreprises/crise-sanitaire-les-dispositifs-existants/>

Pour accéder à l'ensemble des services ouverts, n'oubliez pas de vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire et de cocher la case « convocation judiciaire ou administrative et rendez-vous dans un service public ».

D'une manière générale, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans dans les services publics clos, et les gestes barrières doivent être appliqués rigoureusement.



Toute l'actualité liée à l'actuelle situation de crise sanitaire est à retrouver en temps réel sur notre site internet www.terredauge.fr et sur nos réseaux sociaux.

La communauté de communes Terre d'Auge suit avec la plus grande attention les évolutions des mesures officielles et met tout en œuvre afin de répondre au mieux à l'ensemble des demandes des administrés.

Restez autant que possible à votre domicile, venez en aide aux plus vulnérables, respectez les gestes barrières et prenez soin de vous pour vous protéger et protéger vos proches.

Toutes les dispositions évoquées ci-dessus peuvent évoluer selon la prise de nouvelles mesures.

CONTACT

Marion Duchêne
Chargée de Communication
02 31 65 04 75



9 rue de l'hippodrome - Zi la Croix Brisée
14130 Pont-l'Evêque
02 31 65 04 75 / accueil@terredauge.fr
www.terredauge.fr

 Communauté de Communes Terre d'Auge  @terredauge